

Différence de modes de vie : une question de valeurs

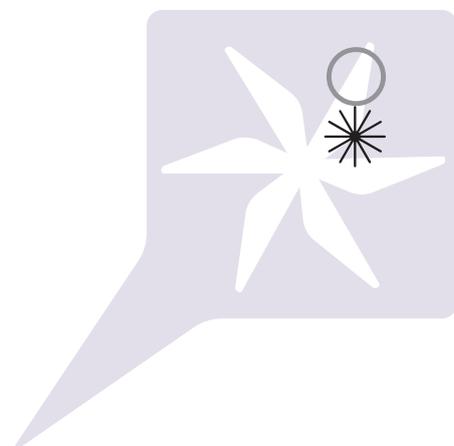
Parmi les constats qui ressortent de l'enquête sur les modes de vie des bas-rhinois en 2012*, il apparaît que plus encore que les revenus ou les catégories socio-professionnelles, **ce sont les perceptions et les valeurs qui guident** pour beaucoup **les choix des ménages** pour l'organisation de la vie quotidienne.

Plus précisément, quatre facteurs déterminent ces choix :

- **La proximité** : c'est-à-dire la préférence ou non pour un environnement proche des services et connecté aux transports publics.
- **L'élitisme/sécurité** : c'est-à-dire le fait de privilégier ou non les questions de réputation, d'image et de sécurité.
- **Le familialisme** : c'est-à-dire la préférence ou non pour un environnement offrant toutes les aménités liées à l'enfance.
- **L'ancrage social** : c'est-à-dire le fait de privilégier ou non les relations sociales sur ou à proximité de son lieu de vie (voisins, amis, familles).

En partant de ces facteurs, une méthode de typologie* permet d'identifier six groupes de modes de vie, soit autant de manières différentes d'agencer dans le temps et l'espace ses activités au quotidien.

L'objectif de cette méthode d'analyse est de faire ressortir **les aspects dominants** des choix des ménages, sachant que naturellement aucun mode de vie n'est strictement identique à un autre.



* Méthode

L'enquête sur les modes de vie des bas-rhinois a été menée en 2012 par l'ADEUS en partenariat avec le Laboratoire de sociologie urbaine de l'Ecole polytechnique de Lausanne. Elle a porté sur un échantillon représentatif de 3 500 ménages bas-rhinois.

La typologie des modes de vie présentée dans cette note a été construite à partir de deux analyses factorielles effectuées en cascade.

Dans un premier temps, une analyse en composantes principales (ACP) permet d'observer la proximité entre les variables traduisant les préférences de vie. De cette première analyse sont issus quatre axes qui sont les principaux facteurs d'explication. A été réalisée ensuite une classification ascendante hiérarchique afin de partitionner l'échantillon d'enquête en six classes. Afin de pouvoir mieux les interpréter, ces groupes ont été caractérisés par les axes et les variables illustratives socio-économiques.

Groupe 1 : « Mon mode de vie au service de ma famille »

24 % des ménages



Les ménages de ce groupe sont particulièrement centrés sur la vie de leur foyer. Ce qui veut dire qu'ils organisent leurs modes de vie autour du ménage et tout particulièrement des **besoins des enfants**, notamment lorsqu'ils sont en bas âge.

Cette préoccupation centrale conduit à la recherche d'un cadre de vie offrant des **aménités** adaptées à la **petite enfance** (crèches, réputation des écoles, sécurité routière, calme, sentiment de sécurité, espaces verts).

Pour répondre à ces aspirations, les arbitrages entre préférences et contraintes penchent alors vers le choix d'un habitat en **maison individuelle**, le plus souvent dans le **périurbain**, avec la **voiture** comme mode privilégié de déplacements.

Par conséquent, l'organisation du quotidien (achat, loisirs, etc.) s'inscrit très peu dans la proximité du

lieu de résidence. Ces ménages sont en effet **très peu ancrés** dans leur quartier et accordent une faible importance aux rapports de voisinage ou à la proximité de leurs amis.

Ce mode de vie très centré sur le foyer laisse **peu de place aux activités** en dehors. Celles-ci sont essentiellement dédiées au jardinage, bricolage ou aux sorties plein-air en famille.

Ce groupe est composé majoritairement de couples bi-actifs d'âge moyen (les 35-49 ans constituent 36 %). Ils sont plutôt en début de trajectoire familiale avec des enfants en bas âge. Accédants à la propriété pour une bonne part, ils sont installés depuis assez longtemps dans leur logement. Ils disposent de revenus souvent inférieurs à la moyenne.

Groupe 2 : « Mon mode de vie dans la proximité à distance »

16 % des ménages



Les ménages de ce groupe sont à la fois dans une grande recherche de vie dans la **proximité** et en même temps d'**élitisme** et de sécurité.

Ces préoccupations centrales conduisent à privilégier un cadre de vie préservé offrant de grandes possibilités d'accès à la **proximité fonctionnelle** (commerces, services, travail, TC, etc.).

Dès lors, les arbitrages entre préférences et contraintes penchent vers le choix de vivre dans l'**urbain**, de préférence en **appartement**.

Cette vie dans la ville est effectivement mise à profit par ce groupe au service d'**activités multiples** : pratiques culturelles, cinéma, activités artistiques, sorties plein-air.

De plus, ils se trouvent souvent en situation de choix assez large de modes de déplacements, qu'ils

utilisent d'ailleurs de manière rationnelle, à savoir prendre le plus performant.

Mais à côté de ces qualités fonctionnelles, ce groupe accorde également beaucoup d'importance à d'autres aspects du cadre de vie, comme la **réputation**, l'image ou encore le charme. Ainsi, l'aspiration à vivre dans l'urbain s'accompagne du souci de s'assurer d'une distance suffisante par rapport à ce qui est perçu comme aspects négatifs à la fois sensibles (bruit) et sociaux (quartiers d'habitat social).

Ce groupe est composé majoritairement de couples sans enfants ou d'isolés. Ils sont pour une grande part des retraités en trajectoire familiale post-parentale. 40 % d'entre eux ont effectué une mobilité résidentielle ces cinq dernières années. Avec des niveaux de diplômes à la base plutôt élevés, ils disposent de revenus supérieurs à la moyenne.

Groupe 3 : « Mon mode de vie urbain intense »

14 % des ménages



Les ménages de ce groupe privilégient un mode de vie **urbain** quasiment **sans réserve**.

Cette aspiration centrale conduit à préférer un cadre de vie **dense**, offrant de grandes possibilités d'activités à effectuer dans la **proximité** (travail, activités culturelles et récréatives, achats, etc.).

Aussi, les arbitrages entre préférences et contraintes penchent-ils vers le choix de vivre dans l'urbain et même dans les **quartiers** les plus **centraux**, de préférence en **appartement**. L'accessibilité est donc un critère très important dans la perception des territoires pour ces ménages. D'autant qu'ils sont adeptes des **modes alternatifs** (vision négative de la voiture), en particulier les transports en commun.

Cette vie dans la densité se traduit par la **pratique** intense d'**activités urbaines** : café/restaurant, cinéma, manifestations culturelles et artistiques.

Mais s'ils pratiquent leur quartier pour les achats, ils n'y sont cependant pas fortement ancrés socialement (plutôt amis que voisins). Etant les plus grands utilisateurs d'**Internet**, leurs relations se développent au-delà de leur lieu de vie et se construisent de manière connectée.

Ce groupe est composé majoritairement de jeunes ménages isolés ou couples sans enfants. Ils sont donc en début de trajectoire de vie. 60 % d'entre eux vivent dans leurs logements depuis moins de 5 ans. Très diplômés avec une part importante de cadres et professions supérieures ou intermédiaires, ou encore des étudiants. De ce fait, ils peuvent disposer de revenus plus faibles ou beaucoup plus élevés que la moyenne.

Groupe 4 : « Mon mode de vie ancré dans mon lieu de vie »

22 % des ménages



Les ménages de ce groupe se caractérisent par un fort **enracinement** dans leur **lieu de vie**. Ils accordent une importance primordiale aux voisins et à la proximité de la famille.

Cette aspiration centrale conduit à préférer un cadre de vie **urbain** permettant un accès aux services de proximité (notamment pour la petite enfance). Pour autant, ils recherchent aussi une grande **intensité relationnelle** (village en ville).

Partant de là, les arbitrages entre préférences et contraintes penchent vers le choix de vivre dans l'urbain, mais plutôt en **maisons individuelles**. Les transports en commun et le vélo sont privilégiés sans que la voiture soit exclue pour autant.

Cette vie ancrée se traduit par des **activités dans le lieu de vie** (télévision, jardinage, bricolage, rencontre famille, etc.), mais aussi par le primat donné aux

relations de voisinage. Ils sont d'ailleurs les plus nombreux à compter des amis parmi leurs voisins.

Ce sont aussi ces ménages qui réalisent le plus des activités **associatives** et/ou politiques.

Ce groupe est composé majoritairement de familles ou de couples avec enfants déjà âgés. Beaucoup moins diplômés que les autres, ils sont surreprésentés parmi les ouvriers et les employés et présentent un taux de chômage élevé. De fait, leurs revenus sont plus bas que la moyenne. Ils sont pourtant pour beaucoup propriétaires de leur logement, mais une part également importante réside dans le parc social. Ils sont souvent installés depuis longtemps dans leur logement (27 % y résident depuis toujours et 26 % depuis plus de 20 ans)

Groupe 5: « Mon mode de vie champêtre »

16 % des ménages



Les ménages de ce groupe se caractérisent à la fois par la primauté accordée à un cadre de vie **champêtre** et par la recherche de **distinction sociale**.

Ces valeurs conduisent à préférer de manière quasi exclusive un **cadre de vie rural** répondant à des critères de calme, tranquillité, nature et espaces verts. Les critères fonctionnels comme la proximité des commerces et services ou la desserte en transports en commun n'ont quasiment pas d'importance pour eux.

Il en découle des choix assez tranchés d'un cadre de vie villageois et de grandes **maisons individuelles**. Corrélativement, les déplacements sont opérés quasi exclusivement en **voiture**.

Mais bien qu'aimant le cadre vie rural, ces ménages sont **peu ancrés** dans leur lieu de vie, ils accordent peu d'importance aux relations de voisinage et

leurs achats et activités de loisirs sont effectuées loin de leur logement. Ces dernières sont davantage tournées vers la **nature** : sorties plein air, sport, jardinage et bricolage, mais pour une bonne part aussi vers la **vie associative** et **politique**.

Ce groupe est composé majoritairement de familles et de couples sans enfant. La part des enfants en bas âge est assez réduite, ce qui indique que le groupe est sur une trajectoire familiale avancée. Ils sont relativement stables dans leur lieu de vie (28 % y habitent depuis plus de 20 ans et 18 % plus de 10 ans). Relativement bien diplômés, ces ménages comptent une proportion élevée de cadres, d'artisans-commerçants et de chefs d'entreprise. Par conséquent, leurs revenus sont supérieurs à la moyenne.

Groupe 6 : « Mon mode de vie subi »

7 % des ménages

Les ménages de ce groupe se caractérisent par le peu, voire l'**absence de préférences** tranchées.

Ils sont beaucoup moins exigeants que les autres groupes quant aux **critères** de choix du cadre de vie. Ces derniers sont **restreints** à quelques paramètres fonctionnels minimaux comme la **proximité au travail** ou le **prix** du logement.

Ces ménages semblent se trouver dans des situations de non choix, subissant en quelque sorte leur mode de vie.

Mais, aussi réduites soient-elles, certaines aspirations sont exprimées par ces ménages,

comme celle de vivre dans un village ou en maison individuelle. Cependant, plus que pour les autres groupes, ces aspirations sont en décalage par rapport à leur réalité. Ils sont d'ailleurs les plus **insatisfaits** de leurs conditions de logement.

Privilégiant les déplacements en voiture, ces ménages vivent très peu dans la proximité et accordent très peu d'importance aux relations de voisinage.

Leur mode de vie « a minima » se traduit également par le **peu d'activités** réalisées, qu'elles soient d'ordre culturel, artistique ou physique.

Ce groupe est principalement composé de ménages isolés (40 %) ou couples sans enfants. Moins diplômés, ils sont surreprésentés parmi les employés et les ouvriers. Ils peuvent disposer de revenus faibles ou moyennement élevés. Ces ménages sont relativement sédentaires (52 % habitent leur logement depuis plus de 10 ans).

Conclusion et enjeux

Les analyses approfondies de l'enquête sur les modes de vie des bas-rhinois en 2012 confirment un constat de plus en plus démontré par ailleurs du **primat** des représentations et **des valeurs** dans les choix des ménages.

Le premier enseignement à retenir est donc la **nécessité de dépasser les critères structurels** comme le revenu ou la catégorie socioprofessionnelle pour penser la différence des modes de vie.

Cette nouvelle lecture est essentielle pour la bonne **efficacité des politiques publiques**. En effet, promouvoir la mixité sociale, par exemple, ne peut se réduire à une question de revenus ou de type d'habitat. De même, agir sur les

déplacements n'est pas seulement une affaire de coût ou de gain de temps.

Le deuxième éclairage qui ressort de ces analyses est qu'il **n'existe pas une qualité de vie**, mais au moins six conceptions différentes d'un cadre de vie satisfaisant et autant de manières d'agencer les activités et les pratiques dans l'espace.

L'**attractivité des territoires** n'est donc pas univoque et surtout ne se résume pas uniquement à leur qualité fonctionnelle (proximité commerces-services, TC, etc.). L'**enjeu** pour les documents cadre comme les Scots et les PLUs est alors de pouvoir **intégrer les différentes dimensions** de la qualité du cadre de vie afin de construire **un territoire pour tous**.



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice Générale de l'ADEUS**
Équipe projet : **Nadia Monkachi (chef de projet), Simon Giovanini, Amandine Herbeth, Virginie Muzart**
N° projet : **1.2.6.3**
Photos et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org